

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 11 mai au 15 mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Sommet Africa Forward** : Plus de 30 CEG africains réunis à Nairobi pendant deux jours
- ❖ **Kenya** : Présentation du budget 2026/27 au parlement
- ❖ **Ouganda** : Renforcement des relations avec la RDC en marge de l'investiture du président Museveni

LE CHIFFRE A RETENIR

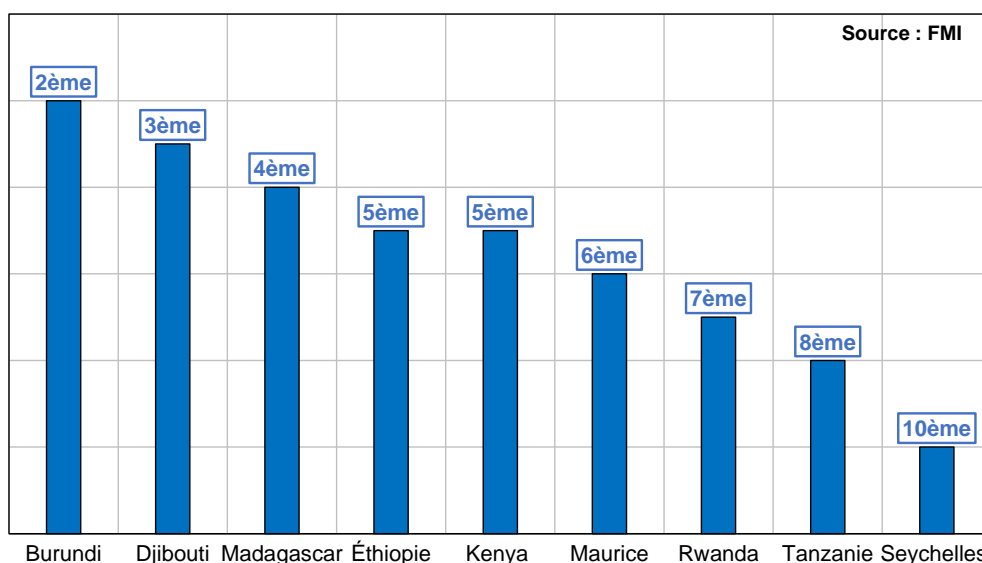
23 Md EUR

AFRIQUE : MONTANT TOTAL DES
INVESTISSEMENTS ANNONCÉS LORS DU
SOMMET AFRICA FORWARD

Le graphique de la semaine

AEOI : place de la France parmi les investisseurs étrangers

- au sein de chaque pays -



Les entreprises françaises se positionnent comme des investisseurs de premier plan dans les économies de la région AEOI. Selon la FMI, en 2024, la France était le 2^e investisseur étranger au Burundi, le 3^e à Djibouti et le 4^e à Madagascar. Elle se place également à la 5^e position en Éthiopie et au Kenya, et se place dans le top 10 des investisseurs à Maurice, au Rwanda, en Tanzanie et aux Seychelles. Les investissements privés vers les économies d'AEOI sont en forte augmentation depuis une dizaine d'années, et devraient encore augmenter suite aux nombreux projets d'investissement annoncés à l'occasion du Sommet Africa Forward de Nairobi (cf. brève régionale).

SOMMET AFRICA FORWARD

Le Sommet coorganisé par la France et le Kenya a réuni plus de 30 CEG sur deux jours

La France et le Kenya ont co-organisé à Nairobi le Sommet **Africa Forward** les 11 et 12 mai 2026, sous le haut-patronage du Président Macron et du Président Ruto. Le 11 mai, le forum d'affaires a réuni, à l'université de Nairobi, plus de 7000 chefs d'entreprise, entrepreneurs et investisseurs de France et du continent africain. Le 12 mai, le Sommet a rassemblé plus de 30 chefs d'État et de Gouvernement, présidents et DG d'organisations internationales et de grandes entreprises françaises et africaines.

Les investissements français se concentrent dans la transition énergétique, le numérique et l'économie bleue

A l'issue du Sommet, un total de 23 Md EUR d'investissements a été annoncé sur tout le continent africain, dont 14 Md EUR provenant d'entreprises françaises et 10,5 Md EUR d'acteurs africains. Les annonces d'investissements français se sont concentrées dans les secteurs de la transition énergétique (4,3 Md EUR), le numérique et l'intelligence artificielle (3,8 Md EUR), l'économie bleue (3,3 Md EUR), l'agriculture (1,0 Md EUR), la santé (942 M EUR), l'industrialisation (300 M EUR), ainsi que les services bancaires et financiers (250 M EUR).

Le Kenya attire de nouveaux engagements français dans les transports, l'énergie, l'environnement, le numérique et l'agriculture

En marge du Sommet, une séquence bilatérale franco-kényane s'est tenue le 10 mai 2026, avec l'annonce et la signature d'accords, à la Présidence. Le partenariat économique avec le Kenya s'est trouvé renforcé à travers des engagements de l'Etat français, ainsi que par l'annonce d'importants investissements d'entreprises françaises :

Dans le secteur des **transports**, le groupe **CMA CGM** a fait état de projets majeurs en Afrique et, en particulier, une possible prise en concession d'un terminal conteneurs avec extension de capacités sur le port de Mombasa, un investissement total envisagé de 1,05 Md EUR, destiné à desservir le marché régional d'Afrique de l'Est. Le contrat commercial de 82 MEUR (financement prêt du

Trésor français) du lot 1 du projet de réhabilitation de la ligne 5 du Commuter Rail de Nairobi a été signé entre le consortium français **Unifer-CIM**, **Egis** et l'agence publique Kenya Railways Corporation. Une déclaration d'intention entre ministères français et kényans a également été signée sur de la coopération dans le secteur de l'économie bleue et de la pêche. Dans le secteur de **l'énergie**, plusieurs accords ont été signés, en particulier l'extension du parc éolien de Siruai par **Méridiam** avec l'entreprise kényane **Craftskills** (250 M EUR), dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité (PPA). L'AFD a également signé un prêt de 80 M EUR à KenGen pour un barrage hydroélectrique ainsi que le renforcement du réseau électrique (80 M EUR). Enfin, a été signée avec le ministère de l'énergie une déclaration d'intention sur l'énergie nucléaire.

Dans le **numérique**, l'AFD et le ministère de l'information ont signé un accord portant sur un financement de 80 M EUR (avec un prêt concessionnel du Trésor et une subvention européenne) pour l'extension de la fibre optique et l'équipement de structures publiques au Kenya, en lien avec les entreprises du groupement **Infranum**.

Dans le secteur de **l'environnement**, **Météo France International** et l'agence météorologique du Kenya (Kenya Meteorological Service Authority - KMSA) ont signé un projet, financé par un prêt du Trésor français de 34 M EUR, visant à moderniser les services météorologiques de l'agence kényane. Il se concentre sur l'alerte précoce, la sécurité civile et la capacité à fournir des services adaptés aux principaux secteurs économiques. Un investissement a été annoncé par **Rubis Energy** pour la construction d'une unité de production de carburant aviation durable (80 M EUR), au profit notamment de Kenya Airways.

En matière d'**agriculture**, un accord d'achat de thé kényan a été conclu par le **Palais des Thés** et un protocole d'accord signé le thé entre le **CIRAD** et le groupe Equity Bank.

Ont aussi été annoncés lors du Business Forum du 11 mai de nombreux projets impliquant des entreprises françaises, par exemple la construction d'une usine de production d'hydrogène par **HDF Energy** (460 M EUR). le projet de la start-up **Skynopy** (sur financement DG Trésor) pour moderniser la station nationale de réception satellite, le lancement du projet de **Qualisteo**, qui intervient auprès de la régie

BREVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'océan Indien

des eaux Athi Water en assistance technique pour optimiser la gestion de l'énergie (financement DG Trésor), celui de **Semmaris**, qui exploite le marché international de Rungis, avec Arise, pour développer un marché d'agrégation de produits alimentaires au Kenya, ou encore, ceux de **Schneider Electric** avec notamment une association avec KenGen pour moderniser les infrastructures et distribution électriques de l'opérateur public, ou avec **Ellipse Projets**, qui porte plusieurs projets dans le domaine de la santé en Afrique, dont un au Kenya.

La Tanzanie, l'Éthiopie, le Rwanda et l'Ouganda reçoivent également des investissements et transferts de compétences structurants

La **Tanzanie** bénéficie d'un appui de l'AFD et du FIDA pour son secteur laitier, d'un partenariat économie bleue AFD-Fondation Aga Khan de 30 M EUR, d'une garantie de 43,5 M EUR de Proparco pour CRDB Bank, du système cadastral de Zanzibar (**IGN-FI**, 27 M EUR), ainsi que projets dans le secteur énergétique de **Sagemcom** (103 M EUR) pour l'électrification rurale et le solaire, et de **TotalEnergies** (104 M EUR) pour une centrale solaire.

L'**Éthiopie** accueille un centre de données vert de **Raxio/Méridiam**, le premier PPP sur la géothermie avec Méridiam à Tulu Moyé, ainsi qu'un projet de renforcement du réseau électrique à Addis-Abeba, conclu et annoncé lors de la visite du Président Macron le 13 mai (**RTEI/GE Vernova**, 55 M EUR, sur co-financement AFD, DG Trésor, UE). Un projet similaire de renforcement du réseau électrique est en cours de construction au Kenya.

Plusieurs projets régionaux ont été mis en avant

Ont par exemple été signés, lancés ou annoncés : un projet d'assistance technique financé par la DG Trésor et mis en œuvre par l'AFD et la fondation **Gameen Crédit Agricole** portant sur un pilote d'assurance agricole et de services digitaux en Afrique de l'est et Australe ; un projet développé par **Thales Alenia Space** pour améliorer la sécurité des aéroport de l'Agence pour la Sécurité et de la Navigation Aérienne en Afrique et à **Madagascar** (financé par l'AFD, la DG Trésor et l'UE) ; une assistance technique financée par la DG Trésor et mise en œuvre par l'AFD pour soutenir le renforcement technique et réglementaire de l'industrie pharmaceutique au **Kenya** et en **Ouganda**. A enfin été souligné l'engagement de TotalEnergies

à codévelopper le projet hydroélectrique de Ruzizi (Rwanda, RDC, Burundi), et projet EACOP en cours de construction (Ouganda, Tanzanie) et un investissement de 400 EUR dans le GPL (Kenya, Ouganda, Tanzanie).

COMORES

Hausse du prix des carburants et instauration de mesures de soutien

Par un arrêté conjoint du 5 mai, le gouvernement comorien a acté une hausse du prix des carburants, dans un contexte de renchérissement du coût des importations énergétiques lié au conflit au Moyen-Orient et de contraintes budgétaires. L'essence passe ainsi de 750 à 1 000 KMF/L (+33,3 %), le gasoil de 650 à 950 KMF/L (+46,2 %) et le pétrole lampant de 350 à 450 KMF/L (+28,6 %). Les tarifs des transports en commun ont également été relevés. Un paquet de huit mesures a été annoncé pour atténuer l'impact de ces hausses. Il comprend un abattement de 40 % portant sur le montant des droits et taxes dus à l'importation de produits de première nécessité mentionnés dans l'arrêté du 8 mai pour trois mois (coût estimé de 0,7 Md KMF), des soutiens ciblés (subvention à la Sonelec, appui aux boulangers) et un élargissement de l'aide sociale destinée aux ménages vulnérables (qui passeront de 40 000 à 60 000 ménages bénéficiaires, pour un coût total de 3 à 3,2 Md KMF). En parallèle, des mesures visant à réduire le train de vie de la haute fonction publique et à geler certaines dépenses courantes devraient être mises en place pendant trois mois.

ÉTHIOPIE

Visite officielle du Président Emmanuel Macron

Le Président français, Emmanuel Macron, a effectué sa troisième visite officielle en Éthiopie le 13 mai 2026. Sur le plan bilatéral, elle a permis de renforcer le soutien français au secteur électrique éthiopien, par la signature d'un prêt concessionnel de la DG Trésor de 54,6 M EUR, qui s'inscrit en co-financement du programme RISED (Renewable Integrated Sustainable Energy and Digitalisation), également financé par l'AFD, l'UE, et la Banque européenne d'investissement (BEI). Une lettre d'intention entre le fonds d'investissement français Meridiam et le ministère des Finances éthiopien pour la reprise du projet géothermique de Tulu Moye a également été

signé à cette occasion. Le Président Macron s'est également rendu pour la première fois au siège de l'Union Africaine (UA), où il a annoncé la tenue d'une prochaine conférence internationale pour lever des fonds supplémentaires pour le Fonds pour la paix de l'UA destiné à soutenir des initiatives africaines aux crises du continent.

Safaricom Ethiopia accroît ses revenus grâce à l'internet mobile

Suite à l'introduction fin 2024 d'une réglementation de l'Autorité éthiopienne des communications imposant une tarification au coût de revient pour les opérateurs téléphoniques, la filiale éthiopienne de Safaricom a réussi à augmenter ses revenus liés aux services d'accès à internet de +33,8 % au dernier trimestre de l'exercice 2025/2026. Les pertes liées au lancement de l'activité (investissement initial de 3 Mds USD dont 850 MUSD pour l'achat de la licence) ont diminué de 41,2 %, tandis que les revenus pour l'ensemble des services ont plus que doublé pour atteindre 15,9 Md ETB. Safaricom Ethiopia vise désormais un équilibre financier d'ici 2027. Si certains consommateurs dénoncent l'augmentation rapide des prix des forfaits internet, le prix des données en Ethiopie reste parmi les plus faibles en Afrique. Safaricom Ethiopia compte 10,4 millions d'utilisateurs (+48,2% en un an) et M-Pesa, la monnaie électronique de Safaricom 5,2 millions de clients actifs (+119,4%).

L'Etat reprend la dette d'Ethiopian Railway Corporation

L'Etat éthiopien a annoncé avoir repris la dette de l'Ethiopian Railway Corporation (ERC), à l'issue de négociations de restructuration avec les créanciers chinois. L'ERC accumule des pertes estimées à 264 Md ETB (1,4 Md EUR), résultant de son incapacité à honorer les emprunts contractés auprès de l'Eximbank of China, d'un montant d'environ 4,5 Md USD, pour financer la ligne Addis-Abeba-Djibouti et la ligne de tramway urbain de la capitale, dont les travaux ont commencé en 2011. La situation est structurellement aggravée par l'absence de loyer versé par Ethio-Djibouti Railways (EDR), l'exploitant de la ligne, pour l'utilisation des infrastructures ferroviaires appartenant jusqu'à récemment à l'ERC. Le flou persistant sur le partage des responsabilités entre les deux entités génère par ailleurs des chevauchements d'activités préjudiciables. Faute de

revenus suffisants, l'ERC se tourne vers des activités annexes éloignées de son cœur de métier, comme la construction d'une nouvelle académie du rail à Bishoftu ou des infrastructures logistiques. Elle a par ailleurs initié la construction d'un nouveau siège au centre d'Addis-Abeba. La reprise de dette sera formalisée dans le budget du prochain exercice fiscal qui commencera le 1er juillet 2026.

KENYA

Présentation du budget 2026/27 au parlement

Le 30 avril 2026, le ministère des Finances (*National Treasury*) a présenté au Parlement un budget de 4 820 Md KES (37,3 Md USD) pour l'exercice 2026/27. Cette enveloppe comprend 2 890 Md KES (22,4 Md USD) pour le gouvernement central, 1 500 Md KES (11,6 Md USD) au titre des charges obligatoires de l'État, notamment le service de la dette, et 420 Md KES (3,25 Md USD) pour les collectivités locales, en hausse de 5 Md KES (38,7 M USD) par rapport à l'exercice précédent. Le budget prévoit des recettes de 3 600 Md KES (27,85 Md USD) et un déficit budgétaire de 1 100 Md KES (8,5 Md USD), soit -5,3 % du PIB. Pour le financer, le ministère envisage d'emprunter 116,2 Md KES (898,9 M USD) à l'extérieur et 995,7 Md KES (7,70 Md USD) sur le marché domestique, un niveau record. La croissance économique est révisée à la baisse de +5,3 % à +5,0 %, en raison des perturbations liées au conflit au Moyen-Orient. Le Parlement a ouvert des consultations publiques sur ce projet de budget.

Adoption de trois projets de loi majeurs sur l'impôt sur le revenu, les ZES et les technopoles

Le 11 mai 2026, le président William Ruto a promulgué trois textes majeurs : le projet de loi sur l'impôt sur le revenu, le projet de loi modifiant les zones économiques spéciales (SEZ) et le projet de loi sur les technopoles. La réforme fiscale vise à aligner le régime kenyan de taxation des plus-values (*Capital Gains Tax*) sur les standards internationaux en exemptant les restructurations internes d'entreprises lorsqu'aucun gain économique réel ni transaction avec un tiers n'est constaté, afin de faciliter les réorganisations d'entreprises et d'améliorer le climat des affaires. La réforme des zones économiques spéciales élargit les secteurs éligibles aux hydrocarbures, à l'agro-industrie, à l'industrie manufacturière, aux mines, et aux technologies avancées. Elle harmonise également les

incitations fiscales et instaure une durée minimale de licence de dix ans afin de mieux répondre aux besoins des investissements de long terme. Le projet de loi sur les technopoles crée enfin un cadre juridique pour le développement et la gouvernance des technopoles au Kenya, incluant un tribunal spécialisé et une nouvelle *Technopolis Development Authority* succédant à la *Konza Technopolis Development Authority*.

MADAGASCAR

Prêt de 450 M USD de la Banque mondiale pour les infrastructures énergétiques et de transports

La Banque mondiale a approuvé deux financements totalisant 450 M USD visant à lever des contraintes majeures à la croissance, en particulier dans l'énergie et les transports. Dans le secteur énergétique, le programme ASCENT Madagascar (250 M USD), approuvé le 4 mai dernier, vise à élargir l'accès à l'électricité et aux solutions de cuisson propre à plus de 2,5 millions de personnes d'ici 2030. Structuré en Program-for-Results, il conditionne les décaissements à l'atteinte de résultats vérifiés. Le projet prévoit notamment 200 000 nouveaux raccordements, le déploiement de solutions hors réseau (mini-réseaux, solaire), l'hybridation de centrales thermiques, ainsi que des réformes visant à rétablir la viabilité financière de la JIRAMA (Jiro sy Rano Malagasy), l'entreprise publique d'électricité et d'eau de Madagascar. Dans le secteur des transports, un projet multimodal (200 M USD, cofinancé avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures - AIIB), approuvé le 31 mars dernier, cible la réduction des coûts logistiques et le renforcement de la résilience climatique. Il inclut la réhabilitation de la ligne ferroviaire Antananarivo-Tamatave, la modernisation des ports (Majunga, Tuléar), du canal des Pangalanes et d'aéroports régionaux. L'ensemble du projet devrait bénéficier à 3,8 millions de personnes et améliorer la connectivité des principaux corridors de l'île.

Le FMI pointe du doigt des vulnérabilités dans la lutte contre la corruption

Un diagnostic de gouvernance appuyé par le FMI met en évidence des faiblesses persistantes en matière de lutte contre la corruption à Madagascar, en dépit de réformes engagées ces dernières années (notamment,

la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2025-2030 et la digitalisation partielle des procédures). Les indicateurs internationaux confirment ce diagnostic : l'indice de perception de la corruption s'établit à 26/100, en dessous de la moyenne d'Afrique subsaharienne (32/100). Dans le secteur extractif, il est par ailleurs fait état de recettes fiscales représentant moins de 5 % de la valeur produite, illustrant des faiblesses dans la mobilisation des ressources. Le rapport souligne aussi un cadre institutionnel fragmenté, une coordination insuffisante entre les organes de contrôle et des lacunes dans l'indépendance du système judiciaire. Ces faiblesses pèsent sur le climat des affaires et la mobilisation des recettes publiques. Le FMI appelle les autorités malgaches à renforcer la transparence, la coordination institutionnelle et l'effectivité des sanctions afin d'améliorer durablement la gouvernance et restaurer la confiance des investisseurs.

MAURICE

Nomination de Arianne Navarre-Marie à la fonction de vice-Première ministre

Arianne Navarre-Marie a été nommée vice-Première ministre le 4 mai dernier par le président de la République, Dharam Gokhool, sur recommandation du Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam. Elle a prêté serment le 6 mai. Issue d'une famille chagossienne, la vice-Première ministre, qui occupait depuis novembre 2024 le portefeuille de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, devient la première femme à accéder à cette fonction. Membre du Mouvement Militant Mauricien (MMM), elle succède à Paul Bérenger, figure historique du parti, désormais dans l'opposition, après sa démission et la création de sa nouvelle formation, le Front Militant Progressiste (FMP), lors d'un congrès fondateur qui s'est tenu le 9 mai dernier.

OUGANDA

Renforcement des relations avec la RDC en marge de l'investiture du président Museveni

En amont de l'investiture du président ougandais, le président de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, s'est rendu le 11 mai à Kampala. En marge de cette visite s'est tenue la neuvième session de la commission permanente mixte entre les

deux pays. Elle a permis la signature de six nouveaux mémorandums, avec l'implication des deux présidents et de 17 ministres congolais. Les relations commerciales entre l'Ouganda et la RDC s'intensifient, alors que la RDC est devenue la première destination des exportations ougandaises (962 M USD échangés en 2024/2025, en hausse de 29 % en 2 ans). Signe de cette relation florissante, les deux pays ont acté la participation de la RDC aux infrastructures pétrolières (oléoduc et raffinerie) liées au lac Albert (à la frontière entre les deux pays). Parmi les accords signés figurent également le développement d'un projet d'infrastructures sur la route Kasindi-Beni-Butembo.

Le gouvernement accélère la préparation d'un sukuk souverain pour le SGR

Après l'approbation donnée par le cabinet en janvier 2025, le secrétaire adjoint au trésor, Patrick Ocailap, mène une délégation dans le cadre d'une tournée de présentation dans la Communauté d'Afrique de l'Est (Kenya et Tanzanie) relative à un sukuk souverain. Elle réunit notamment des représentants de la banque Stanbic, de la banque centrale et de l'équipe du projet. L'objectif est de sonder le marché, d'évaluer le prix d'émission et de développer les relations avec les investisseurs afin d'assurer le succès de l'opération. Le sukuk souverain représenterait 15 % des 2,7 Md EUR nécessaires à la construction du SGR, 60 % venant d'agences de crédit export et 25 % d'institutions de financement du développement (dont principalement la Banque Islamique de Développement).

RWANDA

Budget 2026/27 en hausse à 5,34 Md USD

Le 11 mai 2026, le ministre rwandais des Finances et de la Planification économique a présenté au Parlement le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) pour les exercices 2026/27–2028/29. Le gouvernement prévoit un budget total de 5,34 Md USD pour l'exercice 2026/27, en hausse de 578,7 M USD par rapport au budget révisé de 4,76 Md USD pour 2025/26. Cette augmentation est portée par des investissements stratégiques, notamment la construction du nouvel aéroport international de Kigali à Bugesera, l'expansion de RwandAir et des subventions aux engrais visant à atténuer l'impact du conflit au Moyen-Orient sur les coûts des intrants. Les recettes intérieures sont projetées à 3,61 Md USD (couvrant près de 68 % du budget), les dons extérieurs attendus à 375,4 M USD et

les emprunts externes à 1,35 Md USD. Le CBMT s'inscrit dans le cadre de Vision 2050 et de la Stratégie nationale de transformation (NST2, 2024–2029), ainsi que des engagements présidentiels.

SOMALIE

Baisse des importations et perturbation des chaînes d'approvisionnement

D'après le Bureau national des statistiques, les importations de la Somalie ont chuté d'environ 40 % en raison de la crise persistante dans le détroit d'Ormuz. La perturbation des routes maritimes et la hausse des coûts de transport ont fortement affecté les chaînes d'approvisionnement du pays. Du fait d'une forte dépendance à l'importation, une hausse générale est observée sur le marché local, notamment pour les produits alimentaires (+10 %), et les services médicaux (+14 %). Dans le même contexte, le groupe Maersk continue de suspendre les réservations de fret liées au port de Berbera annoncé au 20 avril. Integrated Shipping Services, l'agent du groupe en Somaliland, a indiqué que cette mesure temporaire était liée à des difficultés logistiques et de connectivité.

SEYCHELLES

Audit des importations liées à la State House (2021–2025)

Le gouvernement seychellois a annoncé le lancement d'un audit indépendant portant sur des importations supposément facilitées via la State House entre 2021 et 2025. Lors d'une conférence de presse, le Président Herminie a évoqué des importations récurrentes de volumes importants de biens (notamment produits alimentaires), soulevant des interrogations sur leur destination et les procédures associées. En réponse, l'ancien Président M. Ramkalawan a indiqué que ces opérations relevaient de pratiques en vigueur depuis 2012 et concernaient notamment des importations effectuées pour le compte des Émirats arabes unis. L'audit examinera les documents d'importation, les données douanières, les procédures internes et les transactions liées à ces opérations sur la période 2021–2025. Ses conclusions seront rendues publiques.

TANZANIE

Vers un nouveau décaissement du FMI de 375,5 M USD

Le FMI et les autorités tanzaniennes ont conclu un accord technique dans le cadre des dernières revues des programmes Extended Credit Facility (ECF) et Resilience and Sustainability Facility (RSF). Cet accord fait suite à une mission conduite par Nicolas Blancher en Tanzanie du 28 avril au 12 mai 2026. Les discussions ont porté sur les sixième et septième revues du programme ECF ainsi que les troisième et quatrième revues du RSF. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, ces revues permettront le décaissement de 375,5 M USD, portant l'appui total du FMI à plus de 1,6 Md USD. Le FMI salue la résilience de l'économie tanzanienne, caractérisée par une croissance soutenue, une inflation maîtrisée et des réserves de change jugées adéquates. La croissance économique devrait atteindre 5,9 % en 2026 malgré les tensions internationales affectant les prix de l'énergie et les chaînes logistiques. Le FMI recommande enfin le maintien de politiques budgétaires prudentes, d'une plus grande flexibilité du taux de change et la poursuite des réformes visant à stimuler l'investissement privé, l'emploi et la résilience climatique.